



École de Krav Maga Fighting Spirit

Informations

- Mail du club : ekm.fighting.spirit@gmail.com
- Site du club : <https://www.ekm-fs.com>
- Facebook : <https://www.facebook.com/EKMFS>

Nos cours

- Châtenois (Dojo de l'Espace Les Tisserands)
 - Cours enfant (8-13 ans) : Mercredi 16h15-17h45
 - Cours adulte (13 ans +): Samedi 10h-12h
- Villé (Dojo du Centre Sportif)
 - Cours adulte (12 ans +): Mardi 19h30-21h
 - Cours adulte (12 ans +): Jeudi 20h-21h30
 - Cours adulte (12 ans +): Samedi 9h-11h
- Préfecture
 - Lundi: 12h30-14h
 - Jeudi: 12h30-14h

Tarifs 2022/2023

- Cours de Villé
 - Adulte : 220€ (16€ adhésion MJC + 60€ licences FFKDA/KMF-AC + 144€ cours MJC)
 - Mineur : 215€ (11€ adhésion MJC + 60€ licences FFKDA/KMF-AC + 144€ cours MJC)
 - À payer :
 - 1 chèque de 60€ à l'ordre de "École de Krav Maga Fighting Spirit" pour les licences
 - 3 chèques de 48€ à l'ordre de la MJC de Villé
 - 1 chèque pour l'adhésion à la MJC de Villé
 - Possibilité de réduction à l'adhésion MJC et au prix des cours si inscription familiale (voir fiche d'inscription MJC)
- Cours de Châtenois
 - Tarif Adulte : 180€ (60€ licences FFK/KMF-AC + 120€ cotisation club)
 - Tarif Mineur : 150€ (60€ licences FFK/KMF-AC + 90€ cotisation club)
 - À payer :

- 1 chèque à l'ordre de "École de Krav Maga Fighting Spirit" de 180€ pour les adultes et 150 € pour les mineurs
- Préfecture
 - Tarif: 100€ (60€ licences FFK/KMF-AC + 40€ cotisation club)
 - À payer:
 - 1 chèque à l'ordre de "École de Krav Maga Fighting Spirit" de 100€

Certificat Médical

Règles de la fédération: <https://www.ffkarate.fr/espace-licencies/certificat-medical/>

Mineur:

- Remplir le questionnaire (sans nous le donner, il est confidentiel):
<https://www.ffkarate.fr/wp-content/uploads/2021/08/Annexe-n%C2%B01-QUESTIONNAIRE-A-DESTINATION-DES-LICENCIES-MINEURS-1.pdf>
- Nous rendre l'attestation sur l'honneur remplie et signée:
<https://www.ffkarate.fr/wp-content/uploads/2021/08/Annexe-n%C2%B02-ATTESTATION-SUR-LHONNEUR-SPORTIF-MINEUR.pdf>

Majeur:

- Si nouvel inscrit ou certificat médical de 3 ans ou plus : Certificat médical obligatoire
- Si inscrit en 2021/2022 et certificat médical de moins de 3 ans:
 - Remplir le questionnaire (sans nous le donner, il est confidentiel):
<https://www.ffkarate.fr/wp-content/uploads/2021/08/Annexe-n%C2%B03-QUESTIONNAIRE-A-DESTINATION-DES-LICENCIES-MAJEURS.pdf>
 - Si vous n'avez que des NON, nous rendre l'attestation sur l'honneur remplie et signée:
<https://www.ffkarate.fr/wp-content/uploads/2021/08/Annexe-n%C2%B04-ATTESTATION-SUR-LHONNEUR-SPORTIF-MAJEUR.pdf>
 - Si au moins un OUI, certificat médical obligatoire

Matériel nécessaire pour la pratique du Krav Maga

Tous les adhérents devront disposer lors des cours de Krav-Maga du matériel suivant :

- 1 protège-dents
- 1 coquille
- 1 paire de protège-tibias
- 1 T-Shirt (de préférence celui du club)
- 1 bas de Kimono noir (le club en proposera)
- 1 paire de gants de boxe (10-12 Oz) (sauf débutant)

Pour les premiers cours soyez au moins équipé d'une coquille, le port de la coquille est obligatoire.